

COMITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE DE SAINT JOHN
SÉANCE PUBLIQUE – PROCÈS-VERBAL
10 MARS 2020 – 16 H 15
SALLE COMMUNAUTAIRE – ONE PEEL PLAZA

PRÉSENTS

Commissaires

Edward Keyes, président
Michael Costello, secrétaire
Gary Sullivan
Maïke White
Jeff McAloon

Membres du personnel

Stephan Drolet, chef de la police
Douglas A.M. Evans, conseiller juridique
Daphne Wayne, rédactrice du procès-verbal

Absents

Douglas Jones, vice-président
Don Darling

1. Ouverture de la séance

Le président Keyes souhaite la bienvenue à tous les participants à la séance publique du 10 mars 2020 et ouvre la séance.

Le président Keyes souhaite la bienvenue à Stephan Drolet, le nouveau chef de police, à sa première réunion du comité des commissaires de police de Saint John (CCPSJ). Il affirme qu'on attend avec impatience son orientation pour la police de Saint John au cours des prochaines années, et mentionne qu'il y a beaucoup de questions sur la table comme le chef a pu le voir et que tous sont emballés après avoir constaté son expérience et son enthousiasme pour le poste dans le cadre du processus d'entrevue. Le président le remercie d'avoir accepté ce poste et mentionne tous se réjouissent de travailler avec lui. Le chef Drolet répond qu'il se réjouit aussi de travailler avec le CCPSJ.

Le président Keyes souhaite faire quelques commentaires sur les récents développements entourant les tentatives de négocier une nouvelle convention collective pour les membres de la Force de police de Saint John (FPSJ). Le vendredi 6 mars 2020, le CCPSJ a pris les mesures nécessaires pour déposer une plainte auprès du ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail concernant le refus de l'Association des policiers de Saint John (SJPA) de négocier de bonne foi. Il mentionne que le processus a été entamé par l'intermédiaire de l'équipe de négociation en janvier et que depuis lors, l'Association s'est présentée à la table des négociations pendant environ deux (2) heures, notamment pour le processus de conciliation

devant le conciliateur nommé par la province. Comme il l'a indiqué dans le communiqué de presse, toute personne ayant l'expérience de ce type de questions sait que deux (2) heures à la table ne constituent pas, du point de vue du CCPSJ, ni l'avis de son équipe de négociation ou de ses conseillers juridiques, une négociation de bonne foi. Ils apprécient les agents de la FPSJ, mais il faut que l'Association travaille avec la direction et le CCPSJ pour examiner les changements possibles qui pourraient contribuer à la durabilité globale de la FPSJ et permettraient au chef de police de mieux gérer la FPSJ dans l'intérêt des membres et de la communauté. Comme indiqué dans le communiqué de presse, le CCPSJ est déçu par la réticence de l'Association à discuter de solutions potentielles à certains défis très concrets qu'elle a devant elle et elle a l'obligation en tant que commission d'expliquer pourquoi l'AJPS a été peu engagée à la table des négociations à ce jour. Ils ont choisi de faire connaître leur point de vue au moyen du mécanisme de plainte et ils comprennent qu'un conseil d'arbitrage ne sera pas nommé comme le souhaite l'Association tant que le ministre ne sera pas convaincu que la négociation collective a été menée de bonne foi.

Comme il l'a mentionné précédemment, on apprécie les hommes et les femmes de la FPSJ et on souhaite parvenir à un accord avec eux, mais cela exige que les deux parties s'assoient à la table, en particulier l'Association, afin que les deux parties puissent discuter et faire avancer les négociations. À ce stade, nous attendrons les prochaines étapes de la Commission du travail et de l'emploi.

2. Approbation des procès-verbaux

2.01 Procès-verbal du 11 février 2020

Sur la proposition du commissaire White
Appuyé par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance publique du 11 février 2020 du comité des commissaires de police de Saint John soit approuvé. (O2003-01)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition du commissaire White
Appuyé par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 10 mars 2020 du comité des commissaires de police de Saint John. (O2003-02)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

4. Divulgence des conflits d'intérêts

4.01 Aucun membre n'est en conflit d'intérêts avec un point de l'ordre du jour.

5. Résolutions en bloc

5,01 Aucun point pour les résolutions en bloc.

6. Délégations/Présentations

6,01 Il n'y a pas eu de délégations ou de présentations pour la réunion du 10 mars 2020.

7. Examen des questions non incluses dans les résolutions en bloc

7,01 Il n'y a aucune question non incluse dans les résolutions en bloc.

8. Correspondance générale

8.01 Rapport mensuel interne

Le chef Drolet indique qu'au cours du mois de février 2020, on a enregistré ceci : aucune (0) plainte, une (1) correspondance de courtoisie et aucun (0) grief.

Sur la proposition du commissaire White

Appuyé par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que le rapport mensuel interne de février 2020 soit reçu et déposé.
(O2003-03)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

8.02 Faits saillants du rapport mensuel d'activités : Février 2020

Appels de service traités par le CCSP pour le FPSJ seulement - 4 239 appels en février; Rapports d'incidents – Dossiers de police générés à la suite d'appels de service (tous les appels ne donnent pas lieu à des dossiers) 676 rapports en février; Crimes violents – voies de fait, vols qualifiés, infractions relatives aux armes, menaces – 59 dossiers en février; Crimes contre les biens - vols, introductions par effraction, possession de biens volés, méfaits – 136 dossiers en février; *Loi sur la santé mentale* – 31 dossiers en février; appels de service liés à la santé mentale (incidents liés ou causés par des problèmes de santé mentale) – 117 dossiers en février; arrestations – 127 dossiers en février; conduite avec facultés affaiblies – 10 dossiers en février; accidents de véhicules automobiles – 163 dossiers en février; émission de contraventions – 126 contraventions émises en février; formation – 1 9 389,5 heures en février; salle communautaire (organismes externes) – 18,5 heures en février; programme auxiliaire – 193,5 heures en février.

Le président Keyes mentionne que le chef Connell a identifié des problèmes importants auxquels la FPSJ est confrontée dans la réponse aux appels de service liés à la santé mentale / dossiers de la *Loi sur la santé mentale* et il mentionne l'annonce qui a été faite le 21 février 2020 par la ministre Dorothy Shephard dans la salle communautaire du quartier général de la FPSJ

concernant le financement pour la mise sur pied d'une équipe mobile intégrée de réponse aux crises par le ministère du Développement social. Deux membres de la FPSJ seront détachés au Réseau de santé Horizon - Services de traitement des dépendances et de santé mentale, et travailleront avec des infirmiers cliniciens et fourniront sur place des évaluations des besoins aigus en matière de dépendance et de santé mentale, ainsi que des interventions spécialisées en cas de crise. L'équipe mobile intégrée de réponse aux crises proposera également des visites et des contrôles aux personnes à haut risque afin de leur apporter un meilleur soutien.

L'équipe mobile intégrée de réponse aux crises est un projet pilote de trois ans et une première initiative du genre dans la province du Nouveau-Brunswick. L'annonce n'est que la première étape de la mise en œuvre du plan. Il reste encore du travail à accomplir sur le modèle intégré, notamment des consultations avec les intervenants de première ligne. À la lumière des préoccupations de leurs membres, il est certainement important d'avoir une telle unité intégrée et plus de vingt (20) mois de discussions et de négociations ont été nécessaires pour en arriver là où ils en sont aujourd'hui.

Le chef Drolet mentionne que cet enjeu, les appels liés à la santé mentale, n'est pas unique à Saint John, comme il a pu le constater dans toutes les régions où il a été affecté. Il affirme qu'il est ravi de voir que Saint John était proactive en concluant l'accord avec la province et que le chef Connell lui a présenté le projet. Il a rencontré le ministre et les prochaines étapes consisteront à rencontrer le personnel pour mettre en place le programme et il fera une présentation au CCPSJ au cours des prochains mois.

Sur la proposition du commissaire White

Appuyé par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que les faits saillants du rapport mensuel d'activités : Février 2020 soient reçus et déposés. (O2003-04)

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

9. Levée de la séance

Sur la proposition du commissaire White

Appuyé par le secrétaire Costello

IL EST RÉSOLU que la séance publique soit ajournée à 16 h 29.

À l'issue du vote, la motion est adoptée.

Le président Edward Keyes